

# Le maire de Fontenay sous Bois a le droit de jouer avec ses excréments, ça s'appelle de la scatologie

écrit par Philippe Le Routier | 14 novembre 2015



<http://resistancerepublicaine.com/2015/une-refugiee-voilee-a-la-place-de-marianne-a-nouveau-exposee-a-fontenay-sous-bois-en-janvier/>

» *like me* » ?

N'étant pas anglophone je ne sais pas comment écrire « *hais moi* » en Anglais mais c'est exactement ce que j'aurais écrit a la place, et le pouce tourné vers le bas !

**MES Marianne...**

Celle qui représente mon pays comme celle de mes filles qui porte ce magnifique prénom, ne porteront JAMAIS une serpillière sur la tête, elles ne seront jamais inférieures à un homme ni à rien.

**»L'artiste » qui a créé ÇA...**

**Le maire qui l'a acceptée dans sa mairie ont le droit d'aimer jouer avec leurs excréments, on appelle ça de la scatologie, c'est dégueulasse mais je crois bien que c'est légal.**

**Mais, » *la République ne reconnaît ni ne subventionne AUCUN  
CULTE* »**

**Donc, une « marianne voilée », étendard de la conquête  
islamique par son uniforme de soumission (traduction littérale  
du mot « islam » )**

**ÇA, C'EST TOTALEMENT ILLÉGAL !**

Valls a manqué l'info ou il a peur de la réaction des  
musulmans s'il exigeait la mise à la poubelle de ce symbole  
complètement anti-republicain ?

Va falloir lui écrire pour lui poser la question, et je suis  
assez taré pour le faire, ça tombe bien !

**Philippe Le Routier**